



RAPPORT D'ACTIVITES 2020

UNE TRANSITION AGROECOLOGIQUE POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE AU SENEGAL



Liste des abréviations

AE : Agroécologie
AEB : Agriculture Ecologique et Biologique
AGR : Activités Génératrices de Revenus
ANSTS : Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal
ANCAR : Agence Nationale du conseil agricole et rural
ASD : Agriculture Saine et Durable
AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CADL : Centre d'Appui au Développement Local
CESE : Conseil Economique ,Social et Environnemental
CIRAD : Centre de coopération Internationale en recherche agronomique pour le Développement
CIVD : Comités Intervillageois de Développement
CL : Convention locale
CRAFS : Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal
DYTAES : Dynamique pour la Transition Agroécologique au Sénégal
ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
GDRN : Gestion Durable des Ressources Naturelles
GDSP : Groupe de Dialogue Social et Politique
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
GTAE : Groupe de Réflexion sur la Transition Agroécologique
HCCT : Haut Conseil des Collectivités Territoriales
INP : Institut National de Pédologie
IRD : Institution de Recherche pour le Développement
ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agronomiques
JAES : Journées de l'Agroécologie au Sénégal
MAER : Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural
OCB : Organisation Communautaire de Base
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation Paysanne
PDDAA : Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PIV : Périmètre Irrigué Villageois
PNIASAN : Programme National d'Investissement pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RCSA : Revue Conjointe du Secteur Agricole
REVES : Réseau des communes et villes vertes du Sénégal
RNA : Régénération naturelle Assistée
SAED : Société d'Aménagement, et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal
TAE : Transition Agroécologique

SOMMAIRE

I. Contexte	4
II. Principales activités réalisées en 2020	5
Au niveau national	5
A.1. Ateliers de la DyTAES	6
1.1. Bilan des Journées de l'Agroécologie.....	6
1.2. AtelierS de structuration INTERNE	6
1.3. Atelier de partage d'expériences sur l'agroécologie.....	7
A.2. production de références sur les effets des pratiques agroécologiques, les freins et leviers de la mise à l'échelle	7
2.1. Co-conception de méthodes diagnostic et d'évaluation.....	7
2.2. Adaptation de la méthode d'évaluation du GTAE.....	8
2.3. Préparation d'une étude sur l'accès des exploitations familiales à l'eau productive.....	8
A3. Participation de la DyTAES et du CRAFS à des concertations avec les autorités politiques	9
3.1. Contribution à la Revue Conjointe du Secteur Agricole	9
3.2. Poursuite du dialogue avec le Ministère de l'Agriculture pour la mise en place du cadre national sur la TAE	9
3.3. Suivi des processus politiques et des dynamiques nationales sur le foncier pour une securisation fonciere des exploitations familiales.....	10
A.4. Mise en œuvre d'un plan de communication dédié à la TAE	11
4.1. Émissions télévisées :	11
4.2. Impression et distribution du document de contribution de la DyTAES.....	12
Activités menées au niveau local	12
A.5. Appuis aux communes pour lutter contre la COVID-19	12
A.6. Réalisation de pré-diagnostics de ZONES	13
A.7. Recherche-action et diffusion des pratiques agroécologiques	13
7.1. Expérimentations dans les Champs Ecole Paysans	13
7.2. Diffusion des pratiques agroécologiques	14
7.3. Appuis en intrants et matériel agricole	15
7.5. Renforcement de capacités organisationnelles	16
A.8. Gouvernance et gestion durable ressources naturelles	16
A.9. Premiers pas vers la mise en place de DyTAES locales	18
III. Des résultats encourageants	19
Conclusion	20

I. CONTEXTE

Le Coronavirus COVID-19 a surpris le monde entier par la rapidité et l'ampleur de sa propagation et ses conséquences multidimensionnelles et multisectorielles.

A l'instar de plusieurs pays, le Sénégal a été touché. Depuis l'apparition du premier cas déclaré le 2 mars 2020, l'Etat du Sénégal a pris plusieurs mesures budgétaires, économiques, sanitaires, sociales et politiques pour faire face à cette pandémie. Du 22 mars au 30 juin, l'Etat d'urgence est déclaré, un couvre-feu de 20h à 5h sur l'étendue du territoire national, l'interdiction de déplacements entre les régions, l'interdiction des rassemblements et la fermeture de bon nombre de marchés. Ces mesures prises pour faire face à cette pandémie n'ont épargné aucun secteur, ni aucune couche de la population.

Ainsi, durant le premier semestre, la mise en œuvre des activités de l'ensemble des projets conduits par Enda Pronat a été fortement perturbée comme partout ailleurs. Les mesures liées à l'interdiction des rassemblements ont empêché le déroulement des ateliers, les réunions, fora et mobilisations sociales. Il a été difficile pour les agents d'Enda Pronat de se déplacer entre les régions pour le suivi des activités.

Dans les zones rurales, la fermeture des marchés hebdomadaires (Louma) a contribué à renforcer l'insécurité alimentaire des ménages. De suite, des réflexions sont orientées sur les stratégies d'adaptation et de résilience à mettre en place pour surmonter la situation, notamment à travers des mesures de soutien à la production auprès des exploitations familiales pour parer à une probable crise alimentaire et des appuis auprès des communes pour limiter les risques de propagation à travers l'octroi de kits sanitaires. L'accent était aussi mis sur le volet de la communication à travers des émissions avec les radios et les télévisions et les réseaux sociaux afin de poursuivre les campagnes d'information et de sensibilisation sur la bonne gouvernance des ressources naturelles et sur les politiques de développement durable.

A partir de juillet, la baisse du nombre de contaminés par la COVID-19 et l'aggravation de la crise économique a poussé l'Etat à assouplir les mesures de restriction, à travers notamment la suppression de celles qui empêchaient les déplacements et l'organisation des réunions. Ainsi, Enda Pronat a pu poursuivre son accompagnement auprès des communautés dans les départements de Tambacounda, de Fatick, de Podor et de Thiès dans la transition agroécologique (TAE) et ses appuis ponctuels à d'autres communes notamment dans la gouvernance des ressources naturelles.

Heureusement, la saison des pluies a été relativement satisfaisante cette année. Le démarrage précoce de l'hivernage, la régularité des pluies et leurs niveaux excédentaires dans la majeure partie du pays font qu'il y a une bonne croissance de la végétation, largement au-dessus des moyennes de la série historique 1999-2019. Néanmoins, pour certaines spéculations comme l'arachide, les rendements n'ont pas été au rendez-vous du fait de la succession des pluies au moment de la fructification.

Enda Pronat a également mis à profit le second semestre 2020 pour participer au renforcement de la structuration de la Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) mise en place en 2019 avec une diversité d'organisations de la société civile et de la recherche engagées dans le plaidoyer et dialogue politique auprès de l'Etat central en faveur de l'adoption de systèmes de production et de consommation plus durables.

II. PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES EN 2020

AU NIVEAU NATIONAL

Pour rappel, Enda Pronat a consacré l'année 2019 au rassemblement d'une diversité d'acteurs engagés (OP, ONG, chercheurs, consommateurs,...) au sein de la Dynamique nationale pour une Transition Agroécologique au Sénégal, baptisée DyTAES. Un des objectifs principaux de cette dynamique d'acteurs est de convaincre, à partir de la production d'évidences scientifiques, les décideurs à s'engager davantage dans la transition agroécologique.

*Enda Pronat définit la **transition agro-écologique (TAE)** comme le processus de transformation du système agro-alimentaire « conventionnel » vers un modèle sain et durable porté par les exploitations familiales et basé sur une gouvernance inclusive des ressources, l'équité de genre et la justice sociale, une reconnaissance des savoirs endogènes, une intensification des services écosystémiques, la valorisation locale des produits et le respect des valeurs culturelles. La TAE implique l'éducation de la jeunesse et la mobilisation des différents acteurs/sphères d'influence (politiques, chercheurs, paysans, société civile) dans des Partenariats Multi-Acteurs à différentes échelles (locale, nationale, sous-régionale, internationale).*

Cette dynamique d'acteurs a élaboré pendant plusieurs mois un document de contribution politique sur la TAE à travers une série de consultations réalisées auprès des acteurs de terrain dans toutes les zones éco-géographiques du Sénégal.

Ce document a été partagé avec les autorités lors de la 3^{ème} édition des Journées de l'agroécologie (JAES) organisées par la DyTAES les 30, 31 janvier et 1^{er} février 2020, à Dakar.



Ces journées, parrainées par le Président de la République, ont mobilisé près de 400 participant-e-s provenant d'une diversité d'organisations (Organisations paysannes, Organisations de la Société Civile, institutions de recherche, Ministères sénégalais et burkinabés, partenaires techniques et financiers) du Sénégal et de pays de la sous-région Ouest africaine, de l'Europe et du Canada.

Retransmises en direct sur une chaîne de télévision nationale, elles ont permis de faire connaître l'agroécologie à un large public. Elles ont également été l'occasion de partager avec une diversité d'acteurs, notamment les décideurs, des recommandations politiques pour mettre en œuvre la transition agroécologique au Sénégal et dans la sous-région Ouest africaine.

Le Ministère de l'Agriculture et celui de l'Environnement, mandatés par le Président pour participer aux Journées, ont manifesté leur intérêt à s'investir dans la TAE aux côtés de la DyTAES. Ils ont également invité la DyTAES à mieux se structurer en vue d'aller vers la mise en place d'un cadre de dialogue national sur la TAE.

A.1. ATELIERS DE LA DYTAES

1.1. BILAN DES JOURNEES DE L'AGROECOLOGIE

Juste après les Journées de l'Agroécologie, les membres de la DyTAES ont organisé une journée pour en faire le bilan avec les membres de la DyTAES. Tous se sont montrés satisfaits du déroulement des Journées et du niveau d'implication des autorités, depuis le Président qui a accepté de les parrainer, jusqu'aux Ministères qui y ont participé.

Ce fut également l'occasion pour le président du Réseau des Communes et Villes Vertes et Ecologiques du Sénégal (REVES) d'informer que le Président Macky Sall lui avait remis 4 millions de Fcfa pour soutenir les actions de la DyTAES.



A l'issue de la journée de bilan, des activités ont été retenues par les membres de la DyTAES pour renforcer l'organisation et poursuivre les actions de plaidoyer et de dialogue politique. Il s'agit de :

- Renforcer la structuration de la DyTAES ;
- Redéfinir sa vision et ses missions à long terme ;
- Elaborer un plan d'action en lien avec leurs objectifs ;
- Poursuivre le renforcement de capacités et l'échange d'expériences entre acteurs ;
- Organiser d'autres rencontres avec les acteurs politiques pour poursuivre le dialogue ;
- Rendre encore plus visible la DyTAES à travers d'autres journées médiatisées ;
- Mettre en place des dynamiques pour une transition agroécologique au niveau local (DyTAEL) pour conduire le dialogue sur la TAE au niveau des collectivités territoriales sur la base des expérimentations en cours.

Parmi ces activités, la finalisation et diffusion du document de contribution, ainsi que la structuration de la DyTAES ont été jugées prioritaires.

1.2. ATELIERS DE STRUCTURATION INTERNE

Après quelques mois de ralentissement liés aux restrictions sanitaires qui interdisaient les rassemblements, l'atelier de structuration de la DyTAES s'est tenu le 17 juillet à Dakar avec 37 participant-e-s représentant des organisations impliquées dans les activités de la DyTAES depuis 2019. Cet atelier a permis de :

- Amender et valider le projet de charte d'engagement de la DyTAES ;
- S'accorder sur un modèle d'organisation simple et efficace ;
- Valider la composition des instances : un comité de pilotage, un comité technique et un secrétariat qui a été confié à Enda Pronat.

La 1ère réunion du comité de pilotage de la DyTAES, tenue le 25 septembre à Dakar, fut l'occasion de:

- Echanger sur la stratégie de dialogue national sur la TAE ;
- Enrichir et valider les actions prioritaires du plan d'action de la DyTAES.

Le plan d'action de la DyTAES comprend comme action prioritaire la rencontre avec les ministères pour mettre en place le cadre de dialogue national et la mise en place des DyTAEL. Au sortir de l'atelier Enda Pronat est en train de travailler sur la mise en place de DyTAEL dans les départements de Podor (zone de Guédé), Fatick (zone de Ndiob) et Tambacounda (zone de Ndogo Babacar), en collaboration avec des acteurs engagés dans l'agroécologie (producteurs et leurs OP, ONG, recherche). Les premières réflexions sont engagées et des feuilles de routes ont été dégagées.

1.3. ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES SUR L'AGROECOLOGIE



En novembre, en collaboration avec la TaFAé, et dans le cadre du projet AVACLIM, Enda Pronat a organisé un atelier national de partage d'expériences et d'initiatives sur l'agroécologie avec 40 participant-e-s principalement constitués des membres de la DyTAES (ONG, OP, Chercheurs, élus,...) et des porteurs d'initiatives AE.

Cet atelier national avait 3 objectifs principaux :

1. Partager des connaissances/initiatives agroécologiques ;
2. Analyser les besoins communs pour l'évaluation des impacts de l'agroécologie ;
3. Planifier ensemble les prochaines étapes pour intensifier le partage des connaissances en AE.

Ce fut l'occasion de partager les initiatives en cours notamment dans les zones de Diouroup et de Koussanar, et d'autres initiatives portées par d'autres membres de la DyTAES, et d'identifier des indicateurs à évaluer dans le cadre des prochaines études pour mettre en évidence les effets bénéfiques de l'agroécologie et renforcer notre plaidoyer auprès des décideurs.

A.2. PRODUCTION DE REFERENCES SUR LES EFFETS DES PRATIQUES AGROECOLOGIQUES, LES FREINS ET LEVIERS DE LA MISE A L'ECHELLE

2.1. CO-CONCEPTION DE METHODES DIAGNOSTIC ET D'EVALUATION

Durant le second semestre 2020, Enda Pronat a participé à plusieurs réunions avec ses partenaires scientifiques de l'ISRA, du CIRAD et de l'IRD, pour co-concevoir avec eux :

- i) des méthodologies de diagnostic que nous avons démarré dans les zones de Koussanar et de Ndiob dans le cadre du projet FAIRS (Fostering an Agroecological Intensification to improve farmers' Resilience in Sahel) et
- ii) une méthode d'évaluation multicritères des effets des pratiques agroécologiques et de l'analyse des freins et leviers à la mise à l'échelle de la Transition Agroécologique.

Cette méthode se base sur plusieurs autres méthodes d'évaluation dont celle appelée TAPE de la FAO que nous avons testée à Koussanar et dans les Niayes en 2019, et le Memento du GTAE¹ que nous avons testée en 2017 à Diouroup. Elle prend en compte plusieurs échelles également, de la parcelle au territoire. Cette méthode sera testée en 2021, avec l'appui de stagiaires dans 2 zones du Sénégal : la Ferme de Guélack dans la région de St Louis et la zone de Koussanar dans la région de Tambacounda.

2.2. ADAPTATION DE LA METHODE D'EVALUATION DU GTAE

D'autres échanges menés avec l'ONG française AVSF, le CIRAD et l'ISRA ont concerné l'adaptation de la méthode d'évaluation du GTAE dans des systèmes d'agriculture irriguée. Deux (02) zones d'intervention d'Enda Pronat ont été choisies cette année 2021 (Niayes et Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal) pour évaluer les performances socioéconomiques et agro-environnementales des systèmes de production irriguée en agroécologie.

Le premier travail d'identification et de caractérisation des pratiques agroécologiques dans les systèmes irrigués étudiés a démarré en décembre 2020.

Ainsi, Enda Pronat va participer en 2021 avec ses partenaires scientifiques, au total à quatre (04) études pour la production de références sur les effets et impacts socio-économiques et agro-environnementaux des pratiques AE dans au moins trois (03) de ses zones d'ancrage.

2.3. PREPARATION D'UNE ETUDE SUR L'ACCES DES EXPLOITATIONS FAMILIALES A L'EAU PRODUCTIVE

Au courant du second semestre 2020, dans le cadre de la préparation de notre participation au Sommet Mondial sur l'Eau qui se tiendra à Dakar en 2022, Enda Pronat a organisé plusieurs concertations avec le **Pôle Eau de Dakar** (PED) qui est coordonné par la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) logée au sein du ministère de l'eau et de l'assainissement. Ces rencontres ont permis de préparer une étude sur les problématiques d'accès à l'eau productive pour les exploitations familiales. L'étude sera orientée sur les aspects relatifs à l'utilisation efficiente, équitable et durable de l'eau, pour permettre aux exploitations familiales de développer leur potentiel à long terme dans le processus de mise à l'échelle de la transition agroécologique. Deux (02) consultants du PED ont commencé la revue bibliographique.

Les résultats issus de ces évaluations et de cette étude permettront d'enrichir le plaidoyer en faveur de la TAE auprès des décideurs, notamment du Ministère de l'Agriculture qui demande toujours plus d'évidences scientifiques démontrant les performances de l'agroécologie.

¹ Groupe de Réflexion sur la Transition AgroEcologique en France, qui regroupe les ONG Agrisud International, AVSF, CARI et Gret.

A3. PARTICIPATION DE LA DYTAES ET DU CRAFS A DES CONCERTATIONS AVEC LES AUTORITES POLITIQUES

3.1. CONTRIBUTION A LA REVUE CONJOINTE DU SECTEUR AGRICOLE

Entre septembre et novembre 2020, des membres de la DyTAES ont été sollicités par le Groupe de Dialogue Social et Politique (GDSP) pour participer à un atelier d'élaboration de la contribution de la société civile à la Revue Conjointe du Secteur Agricole (RCSA) qui est organisée chaque année par le Ministère de l'Agriculture.

La RCSA est ainsi un des moments phares du processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des performances du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Elle fait partie des mécanismes de reddition de compte du processus national du PDDAA, notamment les PNIASAN. L'enjeu de la RCSA est celui de l'implication de toutes les parties prenantes dans une optique de prise de responsabilités et d'engagements respectifs à réaliser pour une amélioration sensible des conditions de travail (modernisation des exploitations familiales et promotion d'entreprises privées) et de vie (accroissement des revenus ruraux, amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel, amélioration de l'habitat rural, etc.) des populations rurales.

L'objectif général de la RCSA est d'amener toutes les parties prenantes du processus de développement agro-sylvo-pastoral et halieutique à s'accorder sur l'état d'avancement de ce processus, en vue de décider ensemble des voies et moyens nécessaires au renforcement de la contribution du secteur à la réalisation de la stratégie nationale de développement économique et social, le Plan Sénégal Emergent (PSE) en l'occurrence.

La réalisation de la RCSA 2020 a mobilisé outre les services techniques du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, ceux des ministères de l'Environnement et Développement Durable, de l'Élevage et Productions Animales, de la Pêche et Économie Maritime, du Commerce, de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale, du Secrétariat Exécutif du Conseil National pour la Sécurité Alimentaire, de la Cellule Nationale de Lutte contre la Malnutrition.

Cette année, la contribution de la société civile a mis le focus sur l'agroécologie pour montrer qu'il y a des alternatives en cours face à la dégradation des ressources naturelles. Elle a été nourrie des connaissances mobilisées par les membres de la DyTAES (voir document de contribution en annexe)

3.2. POURSUITE DU DIALOGUE AVEC LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE POUR LA MISE EN PLACE DU CADRE NATIONAL SUR LA TAE



Après les JAES tenues fin janvier 2020 et la survenue de la pandémie COVID-19, la DyTAES a été dans l'incapacité de poursuivre le dialogue politique avec les autorités jusqu'au second semestre, du fait notamment, de l'interdiction des rassemblements.

Ce n'est que le 05 novembre 2020 que la DyTAES a pu rencontrer le Ministre de l'agriculture et de l'équipement rural avec une délégation composée des diverses catégories d'acteurs de la dynamique (ONG, OP, consommateurs, élu-e-s, chercheurs, etc.).

Après avoir remercié le ministre pour son soutien aux JAES, la délégation a rappelé les principales recommandations du document de contribution sur la TAE, particulièrement celles portant prioritairement sur le court terme pour mettre à l'échelle la transition agroécologique :

- 1) **Mettre en place un cadre national de dialogue multi-acteurs pour la TAE**, regroupant les institutions publiques compétentes, les collectivités territoriales, les OSC, les institutions de recherche, les organisations de producteurs, le secteur privé et les consommateurs pour définir le contenu et les modalités d'opérationnalisation d'une politique nationale de transition agroécologique prenant en compte les orientations politiques identifiées par la DyTAES ;
- 2) **Encourager et appuyer financièrement des expérimentations holistiques à l'échelle de communes ou de départements**, où les acteurs locaux co-conçoivent et mettent en œuvre un plan territorial de transition agroécologique ;
- 3) Procéder à l'**identification des priorités pouvant avoir un effet de levier pour la TAE** et prendre des mesures pour bien les valoriser dans les expérimentations pilotes, ainsi que dans tout le processus de la transition agroécologique.

A la suite de la présentation de la DyTAES, le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural a réitéré son engagement à accompagner tout ce qui est écologique et durable et informé que **le gouvernement du Sénégal va intégrer, à partir de 2021, une subvention pour les engrais organiques d'au moins 10% du budget dédié aux engrais.**

Néanmoins, il a demandé à la DyTAES de produire davantage d'évidences scientifiques pour qu'il puisse engager davantage l'État du Sénégal dans la TAE.

Il profita également de l'occasion pour nous présenter officiellement **le point focal du MAER sur la TAE** désigné par le MAER et demanda à la DyTAES de poursuivre les échanges avec lui.

A la suite de cette rencontre, le dialogue s'est poursuivi entre les membres de la DyTAES et le point focal TAE du MAER pour voir ensemble les modalités de mise en place d'un cadre de dialogue national sur la TAE. Pour l'instant, les efforts de la DyTAES pour mettre en place un cadre national de dialogue multi-sectoriel sur la TAE n'ont pas aboutis.

A défaut de parvenir à mettre en place ce cadre, Enda Pronat a participé avec d'autres membres de la DyTAES, à la redynamisation de la Plateforme AEB qui avait été mise en place dans le cadre d'un projet en 2015 et qui est présidée par la Direction de la Protection des Végétaux mandatée par le MAER. Cette Plateforme réunit principalement des membres de la DyTAES, mais elle nous permettra de poursuivre le dialogue avec le MAER en attendant la mise en place d'un cadre intersectoriel sur la TAE.

3.3. SUIVI DES PROCESSUS POLITIQUES ET DES DYNAMIQUES NATIONALES SUR LE FONCIER POUR UNE SECURISATION FONCIERE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Au courant de l'année 2020, le CRAFS a mené plusieurs activités d'interpellation à l'État pour prendre des mesures visant à réduire les conflits fonciers et surtout adopter une démarche d'anticipation pour les prévenir. Ces interpellations vont également dans le sens d'appeler l'État à finaliser la réforme foncière en valorisant les propositions concrètes du CRAFS. De son côté, l'État du Sénégal a posé plusieurs actes majeurs concernant le foncier, parmi lesquels la modification du décret de 1972 sur les conditions d'affectation et de désaffectation des terres du domaine national. Désormais, l'approbation des délibérations des terres du domaine national fait intervenir le Gouverneur dès que la superficie dépasse 50 ha, alors qu'auparavant ce dernier n'intervenait pas dans le processus de délibération. Cette décision peut donc être interprétée comme une volonté du Président de mieux contrôler l'action des acteurs locaux décentralisés chargés d'affecter les terres des zones de terroir et des représentants de l'État chargés d'approuver les délibérations.

A cela s'ajoute le processus que l'État est en train de mener avec l'appui de la banque mondiale dans le cadre du Projet Cadastre et Sécurisation Foncière (PROCASEF) pour la mise à l'échelle de la sécurisation foncière, à travers la formalisation des droits qui a été expérimentée dans le cadre du PDIDAS et l'élargissement de l'outil cadastre au niveau des zones rurales.

La GIZ et KFW sont entrain de dérouler des projets sur le foncier dans le cadre de l'appui que l'Allemagne accorde au Sénégal dans 4 domaines (compact with africa) : la législation du travail, l'accès au financement et développement des PME/PMI, la formation professionnelle et la réforme foncière.

Convié à plusieurs rencontres par l'Etat et la Banque Mondiale, le CRAFS s'est prononcé sur ces mesures qu'il juge insuffisantes pour certaines d'entre elles et inopportunes pour d'autres. Il pense que les problèmes fonciers ne peuvent être résolus par des « réformattes » et par une « approche purement techniciste ». Il plaide plutôt pour une réforme foncière participative et inclusive qui part d'un diagnostic exhaustif du secteur pour définir une vision politique et des orientations stratégiques suffisamment claires et pouvant éclairer le processus de réactualisation du cadre juridique et institutionnelle afin de l'adapter au contexte socio-économique actuel. Le renforcement des outils, dispositifs et mécanismes inclusifs de gouvernance locale des ressources naturelles pour les rendre performants deviendrait plus pertinent et plus facile à réaliser dans ce contexte.

A.4. MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE COMMUNICATION DEDIE A LA TAE

En 2020, Enda Pronat a pu organiser des activités de communication en lien avec la TAE.

4.1. ÉMISSIONS TELEVISEES :

En avril sur 7TV, l'émission (en wolof) a traité des impacts de la pandémie du COVID-19 sur le monde rural et la sécurité alimentaire, ainsi que les mesures prises par le gouvernement. Ce fut l'occasion pour le chargé de projet d'Enda Pronat de rappeler les propositions d'orientations politiques de la DyTAES pour une meilleure prise en compte de l'agroécologie dans la mesure où elles font pleinement écho aux problématiques soulevées par la crise multidimensionnelle que nous traversons actuellement.

Une deuxième émission (en wolof) a été réalisée à la 2STV, **le 10 juin**, en lien avec les questions foncières. Ce fut une belle opportunité pour le coordinateur des programmes d'Enda Pronat El Hadji Faye de poser le débat sur les enjeux de la bonne gouvernance des ressources naturelles et sur les politiques de développement.

Enda Pronat a profité de ce plateau pour i) revenir sur les difficultés liées au foncier en zones rurales, ii) insister sur la protection des droits des exploitations familiales et plaider pour que l'État du Sénégal mette en œuvre des politiques agricoles qui garantissent la sécurité et la souveraineté alimentaire, et iii) interpeller l'État du Sénégal sur la suite de la réforme foncière.

Le 14 juin, Mariam Sow, secrétaire exécutive d'Enda Pronat a également participé en wolof à une édition spéciale organisée par la télévision nationale RTS sur la question foncière.

Ce fut l'occasion pour elle de rappeler les revendications du CRAFS, notamment la préservation du domaine national au profit des générations actuelles et futures.

En septembre, Enda Pronat a réalisé et publié un magazine « Clé des Terroirs » sur la Transition Agroécologique sur le site internet Seneweb.

En décembre, CICODEV en partenariat avec Enda Pronat ont organisé un débat télévisé autour de la souveraineté alimentaire des territoires. Le débat a été articulé autour de la question centrale : « Comment bâtir une souveraineté alimentaire saine et durable à partir de nos territoires » ?

Pour l'émission, les deux organisations membres de la DyTAES ont produit une vidéo qui donne la voix aux différents acteurs qui composent le système alimentaire pour une relocalisation de l'alimentation : conservateur de semences, producteurs, consommateurs, nutritionnistes, acteurs locaux.

4.2. IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU DOCUMENT DE CONTRIBUTION DE LA DYTAES

Le document de contribution de la DyTAES a été imprimé en 200 exemplaires et remis aux autorités, journalistes, Universités, etc. à Dakar et dans les différentes zones d'intervention de Enda Pronat.

Le document a été également été largement diffusé à travers les réseaux sociaux entre mars et avril principalement.

Remise du document de contribution politique de la DyTAES au sous-préfet de Pout (Enda Pronat, 2020)



ACTIVITES MENEES AU NIVEAU LOCAL

En dehors des actions menées au niveau national, Enda Pronat a poursuivi l'accompagnement des communautés dans 14 communes (Keur Moussa, Mboro, Darou Khoudoss, Taïba Ndiaye, Méouane, Guédé Chantier, Guédé village, Koussanar, Ndogo Babacar, Ndrané Escalé, Ndiob, Diouroup, Tattaguine, Diarrère) réparties dans 4 zones : la moyenne vallée du fleuve Sénégal, le bassin arachidier, les Niayes et le Sénégal oriental. Dans toutes les zones, nos expérimentations reposent sur les aspects techniques et sur la mise en place de cadres de dialogue multi-acteurs locaux (DyTAEL) qui vont porter la mise à l'échelle de la TAE.

La détermination de ces acteurs à aller ensemble pour visibiliser les expérimentations au niveau local, passer à l'échelle et produire des évidences, permettra à la DyTAES national d'avoir un argumentaire fort en termes de changements et d'alimenter le dialogue avec les autorités au plus haut niveau.

A.5. APPUIS AUX COMMUNES POUR LUTTER CONTRE LA COVID-19

Dans le cadre du plan de riposte contre la pandémie du coronavirus, Enda Pronat a participé activement à la campagne de sensibilisation en appuyant les comités de 8 communes (Koussanar, Ndogo Babacar, Diouroup, Tattaguine, Diarrère, Guédé Village, Guédé Chantier et Darou Khoudoss) à hauteur de 200 000 Fcfa par commune, sans compter les kits sanitaires distribués pour participer au respect des mesures barrières recommandées (près de 4 millions de FCFA au total).

A.6. REALISATION DE PRE-DIAGNOSTICS DE ZONES

Dans le cadre de l'exécution des activités de diagnostic de la composante 1 du projet FAIRS (Fostering an Agroecological Intensification to improve farmers' Resilience in Sahel), l'équipe Sénégal a réalisé des ateliers, visites et des entretiens de pré diagnostic auprès d'exploitations agricoles des zones de Koussanar (Région de Tambacounda), Mboro (Région de Thiès), de Ndiob et de Diouroup (Région de Fatick). Le principal objectif était d'identifier les enjeux/problématiques majeures des zones.



La mise en commun de ces résultats lors de la restitution des pré-diagnostic a montré des problématiques clés et transversales aux zones :

- la question de la gestion de la fertilité des sols en lien avec la santé des plantes ;
- l'accès à l'eau en quantité et en qualité,
- l'accès aux équipements agricoles ;
- la pression foncière ;
- la valorisation de la production sur le marché.
- Appui conseil auprès des exploitations pour la TAE

En 2021, il est prévu d'approfondir les diagnostics en veillant à prendre en compte les différentes échelles : du système d'exploitation au territoire.

Sur la base de ces diagnostic, Enda Pronat et ses partenaires scientifiques, en l'occurrence ISRA, le CIRAD et l'IRD, vont co-concevoir des prototypes de systèmes innovants de façon participative avec les communautés. Ces systèmes seront réfléchis autour de l'articulation de modes de gestion de l'eau, des sols, et de la biodiversité végétale de façon à : i) répondre aux principales contraintes identifiées, ii) améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources sur le court et le long terme, iii) améliorer la mobilisation des processus de régulation. Ces systèmes pourront émerger de l'analyse des expériences locales identifiées et/ou de propositions de la recherche. Ils feront ensuite l'objet de tests et d'adaptation dans le cadre de champs école paysans notamment.

A.7. RECHERCHE-ACTION ET DIFFUSION DES PRATIQUES AGROECOLOGIQUES

La mission de Enda Pronat est de renforcer les processus de changements portés par les paysans pour qu'ils développent des initiatives agroécologiques et se réapproprient la gouvernance de leurs terroirs sous ses divers aspects. Pour ce renforcement, Enda Pronat et ses partenaires développent une démarche participative portée par l'ensemble des acteurs pour aller vers un modèle alternatif de développement. La démarche s'appuie principalement sur des ateliers, les champs écoles comme outils, des formations, des visites d'échanges, etc. Elle permet une appropriation du processus de recherche-action par les paysans, ce qui facilite aussi l'application et la diffusion des changements qui en résultent. ^[11]_{SEP}

7.1. EXPERIMENTATIONS DANS LES CHAMPS ECOLE PAYSANS

En 2020, Enda Pronat a poursuivi l'animation de Champs-Ecole-Paysans dans toutes ses zones d'intervention. A Ndiob, dans le bassin arachidier par exemple, dans le cadre du projet TCP/SEN/3704 portant sur l'approche communautaire de la gestion durable de la fertilité des sols, qui est financé par la FAO, coordonné par l'INP et mis en œuvre en collaboration avec ISRA et Enda Pronat, cinq (05) champs test ont été mis en place (2 d'arachide et 3 de mil). Il s'agissait de comparer plusieurs types de

fertilisants (certains produits localement, d'autres produits par une société). L'équipe technique a constaté que l'action du biofertilisant industriel était plus visible chez le mil que chez l'arachide.

A Koussanar (région de Tambacounda), Enda Pronat a installé des parcelles test avec l'inoculum (champignon mycorhizien) sur la culture du niébé en Collaboration avec l'IRD et les animateurs de la fédération Yakaar Niani Wulli.

Deux (02) parcelles de niébé avec huit (08) répétitions de deux (02) traitements (inoculation-témoin) et une (01) parcelle avec six (06) répétitions ont été installées

dans trois (03) villages. Ces tests, portés par des producteurs-trices, ont pour objectifs de montrer l'intérêt de l'inoculation comme pratique agro-écologique, à la fois améliorant la production agricole de façon durable, et compétitive économiquement par rapport aux engrais chimiques dont elle limite l'utilisation. De plus, l'inoculation impacte positivement dans certains cas la résistance aux parasites ou le goût. Des fiches de suivi du comportement des plants sont élaborées pour mieux analyser les résultats et tirer des enseignements sur l'effet de l'inoculation.



7.2. DIFFUSION DES PRATIQUES AGROECOLOGIQUES

Au-delà des Champs-Ecole-Paysans, le renforcement des capacités des producteurs/trices sur les techniques agroécologiques se fait à travers des formations, des visites d'échanges, et la diffusion de ces pratiques s'appuie sur des dispositifs d'animation locaux.

A Ndiob, par exemple, le conseil municipal a élaboré un plan d'action pour mettre à l'échelle la TAE en passant d'expérimentations menées dans 2 villages pilotes en 2019 à l'accompagnement de producteurs pilotes dans les 16 villages de la commune.

Le plan d'action 2020 est essentiellement un programme de démonstration et de vulgarisation des pratiques agroécologiques, axé sur la promotion du zaï. Pour donner toute sa dimension à l'agro écologie, le conseil municipal et les populations, en concertation avec leurs partenaires, ont aussi intégré des activités de transformation des produits agricoles (huile, arachide, mil), des activités d'élevage et de maraîchage. Ainsi que la dimension de la gouvernance participative par la mise en place de comités paritaires villageois autonomes qui portent le programme et le mettent en œuvre dans leurs villages respectifs.

Les objectifs de cette année se présentent comme suit :

- Accompagner 475 producteurs-trices dans la production écologique de mil (zaï et compostage) sur des parcelles expérimentales de 1250 m² par producteurs-trices, soit 59 hectares au total ;



- Appuyer 458 producteurs-trices dans la production écologique d'arachide à raison de 1250 m² par producteur-trice, soit 57 ha environ ;
- Améliorer les rendements grâce à une bonne fertilisation et des semences de qualité ;
- Mettre en place des comités paritaires villageois dans les 16 villages ;
- Mettre en place une unité de transformation d'arachide ;
- Achever la mise en place d'une unité de transformation de céréales ;
- Renforcer en équipement dix groupements de femmes dans la mise en œuvre de petits potagers ;
- Etablir un partenariat avec la radio communautaire pour la sensibilisation et l'éducation environnementale ;
- Reboiser 10 000 plants.



Ainsi, durant le 1^{er} semestre, 60 producteurs-trices venant des 16 villages de la commune de Ndiob ont participé à une visite qui s'est déroulée à la ferme agroécologique Beer Shéba (à Sandiara, dans la région de Mbour). L'accent a été mis sur le compostage et la technique du zaï.

Cette méthode a ensuite été diffusée auprès de 475 producteurs-trices via 10 relais communautaires. Cela a été complété par une formation sur la fertilisation organique des sols organisée avec l'appui de l'entreprise Eléphant Vert.

7.3. APPUIS EN INTRANTS ET MATERIEL AGRICOLE

L'amélioration des performances des exploitations familiales passe également par le renforcement de leur équipement agricole, en particulier dans un contexte d'insécurité alimentaire aggravé par l'hivernage déficitaire de 2019 et par la pandémie de la COVID-19.



En 2020, dans toutes ses zones d'intervention, Enda Pronat a facilité l'accès des producteurs/trices à du matériel et des semences de qualité :

- Dans la commune de Guédé Village, une charrette et un cheval ont été achetés et remis au GPF de Lérabé, ainsi que des appuis en semences, carburant et autres frais liés à l'irrigation pour

soutenir 4 GPF (environ 120 femmes) dans la mise en place des campagnes de contre saison chaude et hivernale à hauteur de 1 023 750 FCFA ;

- Pronat a également équipé 7 exploitations familiales en bassins et 2 autres GPF de la zone en système d'irrigation californien sur 8,25 ha, soit environ 150 personnes qui ont bénéficié directement de ces installations ;
- l'Union des producteurs de Lérabé a également bénéficié de lignes de crédit pour soutenir leur campagne agricole.
- A Ndiob, 475 kg de semences de mil certifiées, 4 t de semences d'arachide certifiées, 12 t d'engrais organiques et 30 semoirs ont été distribués aux 475 producteurs-trices expérimentant la technique du zaï *via* les 16 Caisses autogérées villageoises mises en place ;
- Dans les communes de Koussanar et de Ndogo Babacar, 48 semoirs, 2 houes, 13 t de semences d'arachide certifiées et 1 t de niébé ont été distribués à 150 producteurs/trices. Cette dotation entre dans le processus de renouvellement du matériel agricole sous le contrôle des comités de gestion des caisses autogérées villageoises ;
- Dans l'arrondissement de Tattaguine, 482 producteurs, dont 107 femmes ont bénéficié de 8,3 t de semences d'arachide et niébé et 74 d'entre eux ont aussi bénéficié de matériel agricole (dont 59 semoirs, 12 souleveuses et 3 houes sines)
- Dans l'arrondissement de Méouane dans la zone des Niayes, 16 producteurs dont 3 femmes ont bénéficié de kits d'irrigation par aspersion sur 4 ha.

7.5. RENFORCEMENT DE CAPACITES ORGANISATIONNELLES

Le renforcement des capacités techniques des producteurs-trices et sous-tendu par un renforcement de leurs capacités organisationnelles pour leur permettre, notamment, d'améliorer leurs capacités de gestion du matériel et des intrants mis à leur disposition.

A Lérabé par exemple, plusieurs réunions ont été organisées avec des producteurs/trices impliqués dans la gouvernance de leurs groupements (GIE, Union, GPF).

Ces rencontres ont permis de : i) faire un diagnostic participatif du dysfonctionnement des OCB, ii) échanger sur les rôles et responsabilités individuels et collectifs et sur le modèle idéal de gestion d'un groupement. Une seconde session de formation organisée avec la SAED a permis de renforcer leurs capacités de maintenance de l'aménagement et des équipements d'irrigation.

A Koussanar et à Ndiob, le renforcement organisationnel s'est plus focalisé sur le fonctionnement des caisses autogérées villageoises. Les caisses sont une alternative économique pour accompagner le renouvellement du matériel agricole et la reconstitution du capital semence par le système du crédit revolving. Leur service de proximité favorise l'adhésion des producteurs-trices, ce qui contribue à l'amélioration des taux de remboursement.

A.8. GOUVERNANCE ET GESTION DURABLE RESSOURCES NATURELLES

Dans la perspective d'expérimenter et de promouvoir des mécanismes de gouvernance équitable des ressources naturelles proposant une réponse durable aux changements climatiques et un environnement favorable pour la mise à l'échelle de la Transition Agroécologique, Enda Pronat a poursuivi l'application de la démarche de gestion des terroirs. C'est un processus itératif qui engage tous les acteurs d'un terroir dans un processus de diagnostic, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des activités de développement. Il permet ainsi de s'accorder sur les priorités et d'expérimenter de manière concertée des solutions qui permettent à tous les protagonistes et catégories socio-économiques (notamment les

femmes et les jeunes) de s'adapter aux changements climatiques, d'accéder aux ressources naturelles et de les exploiter de manière rationnelle tout en veillant à leur préservation/renouvellement.



C'est dans ce sens qu'à Ndiob, Enda Pronat a accompagné la mise en place de 16 comités villageois paritaires. Il s'agit d'assemblées élues démocratiquement par les populations. La commune a décidé de transférer à ces comités un certain nombre de pouvoirs parmi lesquels la gestion des ressources naturelles. Le comité villageois paritaire est l'interlocuteur de la commune pour tout ce qui touche à la mise en œuvre du programme de TAE et à la gouvernance des ressources naturelles.

Pendant l'hivernage, les CVP ont participé à des journées de reboisement participatives. Ce fut l'occasion de sensibiliser la population sur l'entretien et l'arrosage des arbres.

Enda Pronat a appuyé la commune à reboiser 1533 pieds de 5 espèces : *Leucaena leucocephala*, *Khaya senegalensis*, *Gmelina arborea*, *Terminalia mantalis* et *Delonix regia*.

Des reboisements ont également été effectués dans les communes de Guédé Village, de Ndogo Babacar et dans l'arrondissement de Tattaguine en collaboration avec l'ONG ID, l'Agence Régionale de Développement de Fatick et les services des Eaux et Forêt.

A Diouroup et Tattaguine, la consolidation des conventions locales de gestion durable des ressources naturelles s'est poursuivie à travers le renforcement des capacités des comités de gestion villageois. Trois nouvelles conventions sont en cours d'élaboration dans les communes de Ndogo Babacar, de Ndiob et de Diarrère. Elles s'appuient sur des cartographies des ressources naturelles et des diagnostics villageois.

A Ndogo Babacar et dans l'arrondissement de Tattaguine, la sensibilisation des populations sur la gestion forestière et la Régénération Naturelle Assistée (RNA) a été poursuivie dans une trentaine de villages pour limiter les coupes frauduleuses et les feux de brousse.

Ces journées ont mobilisé plus de 1000 participant-e-s dont environ 30% de femmes. Les producteurs ont pu mieux comprendre les techniques de RNA grâce aux démonstrations dans les champs.



Dans chaque village, un comité de suivi a été installé pour accompagner les volontaires et sensibiliser sur la gestion des ressources et les bonnes pratiques agroécologiques.

Afin de renforcer la lutte contre les feux de brousse, un pare-feu a été réalisé dans la commune de Ndoga Babacar en collaboration avec le service des Eaux et Forêts. L'ouvrage s'étend sur un linéaire de 2,4 km avec une largeur de 6 m, il polarise 4 villages et va jouer un grand rôle dans la protection et la préservation du tapis herbassé et des animaux.

Dans la commune de Keur Moussa, après avoir obtenu l'aval du maire pour expérimenter les comités villageois paritaires dans sa commune, Enda Pronat a organisé deux rencontres d'informations des populations dans les villages de Lène et de Thiambokh en présence du Président de la commission environnementale. En sus, Enda Pronat a tenu un atelier d'évaluation de la convention locale de Keur Moussa en collaboration avec la Brigade des Eaux et forêts de Pout, en août. Cette rencontre avait regroupé 50 participant-e-s et avait permis de mettre à jour le plan d'action pour une bonne application de la convention locale. Une seconde rencontre s'est tenue avec le Maire de la commune de Keur Moussa où il a pris l'engagement de prendre un arrêté portant sur la gouvernance des ressources naturelles pour appuyer l'application de la convention locale.

A.9. PREMIERS PAS VERS LA MISE EN PLACE DE DYTAES LOCALES

Dans le département de Podor, l'UJAK et Enda Pronat sont en train de rassembler les acteurs de l'agroécologie au niveau local et de capitaliser leurs initiatives en vue d'aller vers un atelier départemental pour la mise en place de la DyTAEL Podor.



Des initiatives similaires sont en cours dans le département de Tambacounda avec Ambekoun, CARITAS et Action Aid, et dans celui de Fatick avec le concours de la commune de Ndiob et de l'ONG Agrisud International.

Au niveau du département de Rufisque également, CICODEV Afrique, en partenariat avec le Grdr, appuie le Conseil Départemental de Rufisque dans la mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial. Un processus qui a permis de mettre en place un cadre de concertation avec une coalition d'acteurs (producteurs, transformatrices, distributeurs, consommateurs, élus locaux, structures étatiques...) qui agissent de manière différente et à divers niveaux sur le système alimentaire pour partager des connaissances et construire collectivement une politique alimentaire.

Ces cadres de dialogue multi-acteurs locaux (DyTAEL) vont porter la mise à l'échelle de la TAE. La détermination de ces acteurs à aller ensemble pour rendre visibles les expérimentations au niveau local, passer à l'échelle et produire des évidences, permettra à la DyTAES nationale d'avoir un argumentaire fort en termes de changements.

III. DES RESULTATS ENCOURAGEANTS

L'accompagnement des producteurs/trices sur les plans techniques et organisationnels a permis d'améliorer les rendements agricoles, les revenus et la sécurité alimentaire des ménages.

A Lérabé (Commune de Guédé Village), dans le Périmètre Irrigué Villageois (PIV), la campagne d'oignon a été catastrophique au 1^{er} semestre du fait du retard du démarrage de la campagne engendré par la finalisation des travaux d'aménagement. Néanmoins, à côté, deux exploitations familiales ont pu démarrer très tôt leur campagne et améliorer leurs rendements grâce à une bonne fertilisation organique. C'est le cas de Djiby Aly qui a eu un rendement de 13,8 t/ha sur 14 ares, soit une hausse de 27% par rapport à 2019. Abdoul Binty Dia a eu un rendement de 20,7 t/ha, soit une hausse de 52 % par rapport à 2019.



Les rendements de la contre saison chaude dans le PIV de Lérabé ont permis d'essayer l'échec de la campagne d'oignon.

Sur une superficie de 16,80 ha, le GIE « Koylé Paté » a réalisé une production de 120,7 t de riz soit un rendement moyen de 7,35 t/ha.

Sur une superficie de 2.02 ha, le GPF de Lérabé a, quant à lui, réalisé une production de 18 t de riz soit un rendement moyen de 9,9 t/ha, une performance jamais atteinte auparavant par ce groupement et supérieure à la moyenne de la zone.



A Ndiob, grâce à la technique du zaï, les rendements agricoles ont augmenté de façon significative comme le montre le rendement moyen du mil qui a doublé en passant de 700 kg à 1500 kg/ha après 2 ans de pratique. L'utilisation de la RNA et des techniques de compostage et de zaï sont des alternatives viables pour diminuer l'utilisation des engrais chimiques. Néanmoins, c'est une technique qui demande beaucoup de travail et qui nécessite de poursuivre les recherches pour trouver du matériel capable de réduire la pénibilité du creusage des trous.

A Koussanar également, les récoltes de mil se sont améliorées en 2020 grâce à une amélioration des pratiques de fertilisation organique (parcage, amendements, associations avec des légumineuses,..). En effet, 120 soit 74 % des 163 exploitations

familiales accompagnées utilisent la matière organique et 40 % pratiquent la RNA sur 114,25 ha. Un résultat encourageant !

CONCLUSION

L'année 2020 a commencé en force avec la 3^{ème} édition des Journées de l'Agroécologie qui a constitué un moment phare du dialogue politique sur la Transition Agroécologique au Sénégal à travers le partage des recommandations de la DyTAES avec les ministères de l'agriculture et de l'environnement. Ce fut également l'occasion de partager des expériences avec plusieurs organisations de la société civile ouest africaine, mais également avec un représentant de la CEDEAO.

Cet élan a malheureusement été freiné par l'avènement de la COVID-19 qui a été annoncé officiellement au Sénégal le 2 mars. La pandémie a mis en lumière les limites des politiques sanitaires, mais aussi socio-économiques et agro-environnementales du pays. Les mesures d'urgence sanitaire prises par l'Etat du 23 mars au 30 juin pour freiner la diffusion du virus ont fortement impactées l'économie des ménages, en particulier les ménages ruraux.

L'économie rurale principalement assurée par le secteur primaire a été fragilisée, les stocks de vivre et de semences autoconsommées pour faire face à la soudure précoce et ainsi rendu incertain le démarrage de la campagne agricole hivernale. Cela a néanmoins permis de remettre la question de la souveraineté alimentaire, de la production et de la consommation locale, sur le devant de la scène. On a même noté une révision du Plan d'Action Prioritaire du gouvernement sénégalais dans le sens d'intégrer cet aspect.

Dans ce contexte où le pays a été paralysé pendant près de 3 mois, Enda Pronat a renforcé son soutien aux communautés de base qu'elle accompagne, en particulier dans les trois zones ciblées par le programme. Enda Pronat a mis à disposition des communes et des écoles des kits sanitaires ; participé aux comités de distribution des vivres mis en place par l'Etat et renforcé les dotations en semences de qualité et en matériel agricole auprès des producteurs en transition agroécologique afin de leur permettre de maximiser leurs chances de réussir leur campagne agricole. Ces appuis ont été gérés par les comités de gestion des caisses autogérées villageoises dans un souci de pérennisation.

Grâce à la pluviométrie excédentaire de l'hivernage 2020, les récoltes céréalières ont été abondantes. Avec le renforcement des capacités de production agroécologiques des producteurs/trices en cours avec l'appui des autorités locales, des services techniques et autres acteurs, en particulier dans la commune de Ndiob et dans le terroir de Lérabé, un premier changement d'échelle de la TAE est perceptible.

Au niveau de la zone Koussanar-Ndoga Babacar également, les efforts d'accompagnement des populations, en particulier sur la gestion durable des ressources naturelles se sont poursuivis en collaboration avec les municipalités et en s'appuyant sur les comités villageois mis en place en 2019. Il est encore tôt pour apprécier les changements, néanmoins les populations sont déterminées à s'impliquer davantage dans la gouvernance de leurs ressources et ce, avec l'aval de leurs conseils municipaux.

En dépit des contraintes qui ont empêché l'organisation régulière de réunions de concertation des comités locaux, Enda Pronat a tenté de maintenir des échanges constants avec les acteurs impliqués dans la TAE dans les zones et avec les membres de la DyTAES au niveau national.

A ce niveau, un processus de renforcement de la structuration de cette dynamique a confirmé le leadership de Enda Pronat qui en assure désormais officiellement le secrétariat. Le Comité technique mis en place a pu, au courant du 2nd semestre, poursuivre le dialogue politique avec le Ministère de l'Agriculture pour aller vers la mise en place d'un cadre de dialogue national sur la TAE. Le plan d'action de la DyTAES prévoit également:

- La restitution du document de contribution de la DyTAES dans les 6 zones éco-géographiques, auprès des parlementaires et d'autres instances de gouvernance;
- La production d'évidences scientifiques et de capitalisations pour alimenter le plaidoyer ;
- la mise en place des DyTAES locales

Ces actions ont commencé en 2020 et se poursuivront en collaboration avec une diversité d'acteurs désormais engagés dans une transition agroécologique au Sénégal. L'année 2021 sera mise à profit pour consolider les initiatives agroécologiques en cours, à travers notamment le portage du dialogue social et politique auprès des autorités dans les cadres de concertation locaux.